



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

- **M. Ragno Renato** à Muraz, par Ecotech Energies Sàrl à Vérenaz, pour le remplacement d'une chaudière à gaz par la pose d'une pompe à chaleur air-eau, parcelle n° 4257, folio n° 8, au lieudit « Fin d'Amont » à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété du requérant, coordonnées 2'560'900 / 1'124'975.
- **M. Spichiger Patrick** à Muraz, pour la régularisation d'un couvert à voitures, parcelle n° 3116, folio n° 27, au lieudit « Fieux d'en Haut » à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété du requérant, coordonnées 2'560'105 / 1'125'735. Dérogation : Implantation à une distance inférieure aux dispositions légales.
- **Mme et M. Monachon Sarah et Gilles** à Muraz, par Gippa JJ SA à Aigle, pour le remplacement d'une chaudière à gaz par la pose d'une pompe à chaleur air-eau et la construction d'un mur de soutènement, parcelle n° 3252, folio n° 26, au lieudit « Rottes » à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété des requérants, coordonnées 2'560'650 / 1'125'835.
- **Les propriétaires de la PPE Perce-Neige B**, rue de la Raffinerie 30 à Muraz, par l'atelier d'architecture Krieger Serge, pour l'élargissement des balcons existants, parcelle n° 3125, comportant les PPE n° 5160 à 5165, folio n° 23, au lieudit « Gurgennes » à Muraz, en zone habitation forte densité B, propriété de la requérante, coordonnées 2'561'005 / 1'125'565.
- **M. Raboud Nicolas** à Collombey, par DTArchitecture SA à Martigny, pour le remplacement d'une chaudière à gaz par la pose d'une pompe à chaleur air-eau, parcelle n° 3758, folio n° 15, au lieudit « Pré Vassoze » à Collombey, en zone habitation faible densité A, propriété de Mme Gomes Raboud Maria José et M. Raboud Nicolas, coordonnées 2'561'955 / 1'124'760. Dérogation : Art. 58 bis du RCCZ (obligation de raccordement au chauffage à distance).
- **Mme Demierre Claire-Lise** à Cologny, par Ilios Group SA à Ursy, pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau, parcelle n° 1884, folio n° 24, au lieudit « Recard » à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété de la requérante, coordonnées 2'560'745 / 1'125'315.

***Délai d'opposition** : lundi 26 septembre 2022*

L'Administration communale